Lycée professionnel La Tournelle
Secrétariat de Direction
Affaire suivie par :
Estelle BRIENNE OLIVIER
Tél : 0383472813
Mél : ce.0540060@ac-nancy-metz.fr

2 rue de Lorraine
54 550 PONT-ST-VINCENT

Pont-St-Vincent, le 05/10/2021

RELEVE DE CONCLUSIONS
Intervention du proviseur du 05/10/2021

- **Mot d'accueil :**

Après 5 semaines de cours, le proviseur souhaite faire un rappel sur différents points :

- **Elections :**

→ Chaque parent a été destinataire par le bais de leur enfant, du matériel de vote vendredi 01/10 dernier. Le proviseur compte sur le vote en masse des parents et espère un taux de participation au-delà des 9% de l'an dernier.
Il rappelle que 2 parents se sont présentés pour accompagner et représenter l'ensemble des parents d'élèves. Les élèves pourront déposer les bulletins de vote directement dans l'urne mise à disposition à la vie scolaire. Vous avez jusqu'au vendredi 08 octobre 11h45.
→ Le proviseur remercie les élèves pour leur implication lors des différentes élections qui viennent d'élire :

- Les délégués de classe
- Les éco-délégués
- Les élus au CVL et au conseil d'administration

- **Posture professionnelle :**

→ Le proviseur insiste sur ce point. En lycée professionnel la posture professionnelle est de rigueur, que ce soit en cours ou en PFMP. Elle implique :

- Un langage approprié
- Le port de la tenue professionnelle en TP et en PFMP (chaque élève a été doté d'une tenue courant septembre)
- Une assiduité en cours et PFMP
- Le respect des consignes et notamment celle de l'utilisation du téléphone portable qui ne doit pas être posé sur la table en cours. En cours, à la cantine ou en permanence, les téléphones doivent rester dans les poches ou les cartables.

→ Le lycéen qui ne respecte pas ces règles s'expose à des sanctions.

- **PFMP :**

→ Elles sont obligatoires et permettent la validation du diplôme.
→ Le proviseur souhaite une implication des élèves et de leur famille dans la recherche des lieux de PFMP même s'il a conscience que la situation sanitaire n'est pas propice à des réponses positives. La DDF, les professeurs principaux et l'établissement en général sont bien évidement présents pour accompagner ces recherches.
→ Toute absence en PFMP, quel qu'en soit le motif, doit être rattrapée pendant les vacances scolaires (en dehors du temps scolaire).
→ Le proviseur rappelle qu'il émet un avis pour l'obtention du diplôme et que ceux des PFMP tiennent une place prépondérante.

- **Implication des élèves dans la vie de l'établissement :**

→ Elle a été importante pour les dernières élections qui viennent d'avoir lieu.
→ Le proviseur souhaite la même implication pour faire vivre la MDL (maison des lycéens). Les CPE mettent en place un nouveau projet d'animation et comptent sur l'adhésion des élèves (5€ par élève).

- **Implication des élèves dans leur formation :**

→ Au-delà du rappel sur les PFMP, les élèves se doivent d'être impliqués dans leur formation, et notamment en classe. Un travail régulier leur est demandé en classe, à la maison et en PFMP.
→ Les notes sont reportées dans PRONOTE par les professeurs, il en est de même pour le contenu des cours, qui apparaît dans le cahier de texte numérique via Mon Bureau Numérique.
→ Un point est fait sur l'importance de la construction du projet post bac ou post CAP des élèves en Terminale. Attention, dans PARCOURSUP, les notes et appréciations de 1ère comptent tout autant que celles de Terminale. Le proviseur rappelle, qu'au même titre que les appréciations des professeurs, il émet un avis sur l'obtention du diplôme et sur la pertinence des vœux émis par les élèves.
→ Il rappelle également que les professeurs émettront un avis sur l'attestation intermédiaire professionnelle (AIP) à la fin de l'année de 1ère ASSP.

- **Base de la communication numérique de l'établissement :**

→ Les outils de communication fonctionnent et tous les élèves ont été destinataires de leurs identifiants de connexion et d'un PC.
→ La communication écrite doit passer en priorité par Mon Bureau Numérique (MBN). Les parents peuvent directement communiquer avec l'équipe pédagogique de leur enfant, l'équipe de direction et l'administration de l'établissement.
→ L'emploi du temps est accessible sur PRONOTE (en passant par le MBN pour les élèves et leurs parents). Il est actualisé quotidiennement.
→ Le cahier de texte numérique sur MBN, avec un espace partagé « classes » accessible par chaque élève.

- **Situation sanitaire :**

→ Niveau 1 depuis le 01/10, le port du masque reste obligatoire dans les bâtiments pour tous.
→ Depuis le 30/09 le passe sanitaire est obligatoire pour les 12-17 ans dans les lieux de culture, de sport et autre. Il ne l'est pas pour aller au lycée, mais fortement conseillé d'autant plus que certains lieux d'accueil PFMP l'exigent.
→ Rappel des principaux gestes barrières :

- Lavage régulier des mains
- Aération des espaces
- Port du masque dans les espaces clos

→ Jeudi 14/10 se tiendra la 2ème journée de vaccination pour les 14 élèves qui ont reçu la première injection dans l'établissement.

- **Demande de bourse :**

→ Le proviseur rappelle que les demandes doivent être effectuées pour le 22/10 au plus tard.
→ Les parents en difficulté à ce sujet peuvent contacter Mme DA SILVA, secrétaire de gestion en charge du dossier.

- **Questions / réponses :**

→ Y-a-t-il un micro-onde à la MDL ?

- La CPE précise que ce n'est pas encore le cas, mais que la demande est à l'étude.

→ Les élèves pourront-ils bientôt ne plus porter le masque ?

- Au regard de la situation, le port du masque reste obligatoire même au niveau vert du protocole sanitaire. Il nous est impossible d'apporter une réponse plus précise à cette question.

→ Quels sont élèves élus au CVL ?

- Un affichage des résultats des élections sera effectué rapidement.

→ Peut-on mettre à disposition des élèves « lycéens », un espace leur permettant de manger lorsqu'ils ne vont pas à la cantine ?

- Le proviseur indique que cela n'est pas possible, dans le sens où la cantine est accessible à tout élève qui le souhaite.

- **Pour conclure :**

→ L'établissement se mobilise pour OCTOBRE ROSE, le proviseur remercie l'ensemble de la communauté scolaire dans ce sens. Il rappelle également la journée phare du 07 octobre prochain et compte sur tout le monde pour se parer de ROSE ce jour-là.

→ Il clôt la réunion en insistant sur l'implication sans faille de tous les acteurs de l'établissement, dans l'accompagnement et la réussite de nos élèves.